



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezeh**

MARCHÉ DE FOURNITURES

Section 1 : identification de l'acheteur.
Nom de l'acheteur : Quimperlé Communauté.
SIRET 242 900 694 00173.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : communication.
Profil acheteur : Mégalis Bretagne <https://marches.megalisis.bretagne.bzh/>
Identifiant interne de la consultation : 2024-19.
L'intégralité des documents de la consultation est sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact : guillaume.raguin@quimperle-co.bzh
Section 3 : procédure.
Type de procédure : procédure adaptée.
Conditions de participation : selon le règlement de consultation (preuve par tout moyen).
Technique d'achat : accord-cadre à bons de commande mono-attributaire.
Date et heure limites de réception des candidatures : 29/07/2024, à 12 h.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : identification du marché.
Intitulé du marché : acquisition d'une solution, logicielle et matérielle, de contrôle d'accès, billetterie et réservation pour les piscines.
Lieu principal d'exécution du marché : Finistère.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots.
Marché alloté : non.
Section 6 : informations complémentaires.
Visite obligatoire : non.
Variantes : autorisées.



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezeh**

MARCHÉ DE FOURNITURES

Section 1 : identification de l'acheteur.
Nom de l'acheteur : Quimperlé Communauté, service assainissement.
SIRET 242 900 694 00165.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : communication.
Profil acheteur : Mégalis Bretagne <https://marches.megalisis.bretagne.bzh/>
Identifiant interne de la consultation : EA2024-06.
L'intégralité des documents de la consultation est sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact : Guillaume Raguin, tél. 02 98 35 09 40.
E-mail : guillaume.raguin@quimperle-co.bzh
Section 3 : procédure.
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation : selon le règlement de la consultation (preuve par tout moyen).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 19/08/2024, 12 h.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : identification du marché.
Intitulé du marché : fourniture d'un véhicule hydrocureur.
Type de marché : fournitures.
Lieu principal d'exécution du marché : Finistère.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots.
Marché alloté : non.
Section 6 : informations complémentaires.
Visite obligatoire : non.
Variantes : autorisées.

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Plouarzel

Par arrêté n° 2024-06-01 du 03/06/2024, le président de la Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, en vue de la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Plouarzel, qui se déroulera du lundi 24/06/2024 (9 h) au vendredi 26/07/2024 (16 h 30) inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.
Le dossier de déclaration de projet n° 1 du PLU comprend 2 parties : la justification de l'intérêt général du projet permettant d'adapter le PLU et les adaptations dans différentes pièces du dossier de PLU en vigueur, pour permettre l'implantation d'une construction communale abritant notamment une nouvelle médiathèque et une salle d'animation sur une zone naturelle Np au PLU en vigueur.
Le dossier d'enquête comprendra une notice justifiant toutes les adaptations citées ci-dessus, des pièces de procédure et l'avis de l'autorité environnementale suite à la réalisation d'une évaluation environnementale.
Mme Jeanine Froment a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le tribunal administratif (TA) de Rennes.
Le siège de l'enquête est situé à la mairie de Plouarzel, place Ker, 29810 Plouarzel. Les permanences de la commissaire enquêtrice auront lieu à la mairie de Plouarzel au siège de la CCPI à Lanrivaro.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, seront mis à la disposition du public à la mairie de Plouarzel et au siège de la CCPI pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Mairie de Plouarzel, place Ker, 29810 Plouarzel : lundi, 8 h 30-12 h/14 h 30-17 h ; mardi, jeudi, vendredi, 8 h 30-12 h/13 h 30-17 h ; mercredi, samedi, 8 h 30-12 h ;
- Communauté de communes du Pays d'Iroise, ZA de Kerdiroual, 29290 Lanrivaro : du lundi au vendredi, 8 h 30-12 h/14 h-17 h (vendredi, 16 h-30).
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions sur le registre d'enquête, en mairie de Plouarzel, ou sur celui situé à la CCPI.
Le public pourra également adresser ses observations et propositions écrites à la commissaire enquêtrice par :
- Courrier postal : CCPI, ZA de Kerdiroual, 29290 Lanrivaro, en précisant la mention "enquête publique relative à la déclaration de projet n° 1 du PLU de Plouarzel" et "à l'attention de la commissaire enquêtrice"
- Courrier électronique : enquete-dp1-plouarzel@democratie-active.fr
- Registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/enquete-dp1-plouarzel/>
La commissaire enquêtrice assurera 4 permanences et recevra le public : lundi 24/06/2024, 9 h-12 h ; samedi 20/07/2024, 9 h-12 h, et vendredi 26/07/2024, 13 h 30-16 h 30, mairie de Plouarzel ; mercredi 03/07/2024, 13 h 30-16 h 30, siège de la CCPI, à Lanrivaro.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à la CCPI dès affichage du présent arrêté ou obtenir des informations auprès de M. le Président de la CCPI, responsable du projet d'enquête publique.
Les informations relatives à l'enquête publique de la déclaration de projet n° 1 du PLU de Plouarzel peuvent également être consultées sur les sites Internet de la CCPI, www.pays-iroise.bzh, et de Plouarzel, www.plouarzel.fr
À l'expiration du délai d'enquête, les 2 registres d'enquête seront clos et signés par la commissaire enquêtrice qui dispose d'un délai de 8 jours pour rencontrer le président ou son représentant et lui transmettre un PV de synthèse des observations écrites et orales. Le président pourra produire ses observations éventuelles sous un délai de 15 jours.
La commissaire enquêtrice établira ensuite un rapport relatif au déroulement de l'enquête et consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non.
À partir de la clôture de l'enquête, elle disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre, au président de la CCPI et au président du TA de Rennes, le dossier accompagné de son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.
Après l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice au siège de la CCPI à la mairie de Plouarzel, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant une durée de 1 an à compter de sa transmission à la CCPI ainsi que sur leur site Internet.
Après l'enquête publique, le projet de déclaration de projet n° 1 du PLU de Plouarzel, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier d'enquête, ainsi que du rapport et des conclusions motivées, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.
Le dossier ainsi approuvé sera tenu à la disposition du public et mention de l'approbation sera faite dans la presse.
La personne responsable de projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est le président de la CCPI.

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Plougastel-Daoulas du 17/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : société par actions simplifiée. Dénomination : IROISE RECYCLAGE. Siège : 335, allée de la Voie-Romaine, 29470 Plougastel-Daoulas. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital : 2 000 €. Objet : le concassage, le criblage, le recyclage, le chaulage et la vente de matériaux y afférents. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la société Boutry Holding, demeurant 40, impasse du Mechou, lieu dit Le Fresk, 29470 Plougastel-Daoulas, société par actions simplifiée au capital de 2 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 928 863 693 RCS Brest, représentée par Aude Boutry, présidente. Directeur général : la société GD Invest, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 €, dont le siège social est 4, rue Vincent-d'Indy, 29200 Brest, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 928 480 003 RCS Brest, représentée par M. Guillaume Davant, président. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brest. Pour avis, la présidente.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25/06/2024, à Plouneour-Ménez. Dénomination : BL SERVICES ELEC. Forme : EURL. Siège social : 77, Guirhoel, 29410 Plouneour-Ménez. Objet : électricité, dépannage. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 2 000 €. Gérant : M. Laurent Broux, demeurant au 277, Guirhoel, 29410 Plouneour-Ménez. La société sera immatriculée au RCS de Brest.

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Locmaria-Plouzané du 24/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme sociale : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : SOBREDES. Objet social : 11, rue Kristen-Nogues, 29280 Locmaria-Plouzané. Objet social : la réception, la manutention, la mise en rayon, le merchandising et la vente de tous types de produits ou marchandises : le conseil pour les affaires et la gestion commerciale ; l'organisation d'événements et d'animations commerciales. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 €. Gérance : M. David Jage, demeurant 11, rue Kristen-Nogues, 29280 Locmaria-Plouzané, assure la gérance. Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Brest. Pour avis, la gérance.

Vie des sociétés - Formalités diverses

AVIS

GAEK DE KERSIGNON
Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital social de 120 000 €
Siège social : Kersignon, 29460 RIVILLAC - RCS BREST 330 456 146
D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Inillac du 25/06/2024, il résulte ce qui suit :
- la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Philippe Beganton de ses fonctions de gérant et de son retrait du groupement, à compter du 31/03/2024 ;
- le capital social est réduit à 120 000 €.
M. Eric Diverres et Mme Sylvie Beganton sont confirmés dans leur fonction de gérants.
Pour avis, la gérance

AVIS

MALY
SCI au capital de 100 €
Siège social : 32, boulevard Léopold-Maisin, 29480 LE RELEC-KERHUON
RCS BREST 881 700 785
En date du 24/06/2024, le gérant a décidé le transfert du siège social à compter du 01/07/2024 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé à 32, boulevard Léopold-Maisin, 29480 Le Relec-Kerhuon.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 165, rue Joséphine-Pencalot, 29480 Le Relec-Kerhuon.
L'inscription modificative sera portée au RCS de Brest, tenue par le greffe du tribunal.
Régis QUENAO

Vie des sociétés - Autres

DISSOLUTION

LA CLOSERIE
SC au capital de 200 €
Siège social : lieu dit Crénoirien, 29390 SCAER - RCS QUIMPER 511 655 094
Aux termes de l'AG du 15/05/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/05/2024, et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur M. Joel Vinter, demeurant au 12, rue Genot, 29300 Quimperlé, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au lieu dit Crénoirien, 29390 Scaer, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Quimper.
Mention en sera faite au RCS de Quimper.

Publicités immobilières réglementées

CESSIONS DOMANIALES BIENS COMMUNAUX

RENDEZ-VOUS en annonces officielles

Avis administratifs

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE

Par délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau en date du 09/04/2024, et par arrêté préfectoral en date du 14 juin 2024, la révision de la carte communale de la commune de Saint-Servais a été approuvée.
La délibération et l'arrêté préfectoral sont affichés en mairie de Saint-Servais et au siège de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, pendant un mois à compter du 26/06/2024.
Le dossier de la carte communale approuvée est tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Servais, au siège de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau et en préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Télégramme

Vous souhaitez recevoir **Le Télégramme** chaque jour à domicile ?

Contactez-nous !

N°Cristal 0 969 360 529

APPEL NON SURTAXE



Livraison à domicile gratuite



Chez vous avant 7 h 9 h le dimanche



Des suppléments hebdo